

Théorie du contrôle E-Formation

**PASSEZ À L'ACTION ET DONNEZ LE RYTHME
QUI VOUS CONVIENT !**

Votre parcours pédagogique

Afin d'atteindre les objectifs d'apprentissage, les moyens didactiques mis à disposition suivent une logique facilitant l'acquisition des nouveaux savoirs.

Dans votre parcours de formation, vous serez amenés à visualiser des vidéos, participer à des questionnaires et à réviser grâce à des outils pédagogiques. Formez-vous à votre rythme et préparez-vous dans les meilleures conditions afin de réussir l'évaluation finale qui se déroulera dans nos locaux.

Les objectifs pédagogiques

Au terme de la formation, vous serez capable de :

- ✓ Comprendre l'importance du contrôleur qualité dans l'horlogerie
- ✓ Les stratégies de contrôle pouvant être mise en place dans les entreprises
- ✓ Les actions du contrôleur
- ✓ Prendre une décision suite à un contrôle
- ✓ Mettre en place une stratégie d'échantillonnage
- ✓ Maîtriser les notions statistiques

La méthodologie

- ✓ Inscrivez-vous sur notre site E-formation
- ✓ Procédez à l'achat de votre cours (plus de détail dans les Conditions générales de vente)
- ✓ Accédez instantanément à l'ensemble du contenu de votre e-formation (vidéos, quiz, présentations, ...)
- ✓ Téléchargez votre support de cours référent et suivez, étape par étape, le cheminement de votre parcours pédagogique.
- ✓ Une fois terminé, vous n'êtes qu'à un pas d'obtenir votre attestation de formation

Attestation de réussite

Au terme de votre apprentissage, vous pourrez venir passer votre test final d'une durée de 30 minutes dans les locaux du CFH Genève pour obtenir votre attestation de réussite.

Il vous suffira de suivre le lien suivant afin de choisir votre date pour le passage de votre évaluation finale : [LIEN](#)

Cette attestation de réussite peut être prise en considération dans le cadre d'une de nos formations afin de vous libérer de l'obligation de présence pour le mêmes cours.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, envoyez un e-mail à e-formation@cfhge.ch ou joignez-nous au +41 22 794 66 67.

16 heures d'apprentissage

Les temps de révision et d'apprentissage sont des temps estimés pour une personne n'ayant aucune connaissance de base :

- ✓ 2 heures de vidéo
- ✓ 5 heures de questionnaires et exercices
- ✓ 4 heures de révision des différents supports de formation
- ✓ 5 heures de travail autonome d'appropriation des contenus

Prix de l'E-Formation

170 CHF

Généralité & règlement

Généralité

Chaque formation permet de visualiser des vidéos, de prendre connaissance des supports de cours et de participer à des questionnaires de révision. Pour faciliter votre apprentissage, une arborescence est mise en place pour suivre le cours de façon logique et continue.

Des icônes vous informent sur votre état d'avancement :



La vidéo ou la présentation est accessible



La vidéo doit être visualisée pour activer les éléments suivants



L'élément n'est pas activé car l'élément précédent n'ont pas été visualisé (vidéo, support, quiz,...)



La vidéo doit être visualisée à nouveau car l'élément précédent n'a pas été ouvert (exemple : vous n'avez pas pris connaissance du support de présentation avant de visualiser la vidéo)

Appréciation de l'évaluation finale et détermination des notes

Au CFH Genève, l'attribution de toutes les notes sont faites au dixième de point (3.75 = 3.8) et l'évaluation finale s'exprime par des notes échelonnées de 1 à 6.

L'échelle des notes se décompose de la manière suivante :

Note	Travail fourni
6	Très bon, qualitativement et quantitativement
5	Bon, répondant bien aux objectifs
4	Satisfaisant aux exigences minimales
3	Faible, incomplet
2	Très faible
1	Inutilisable ou non exécuté

Organisation des évaluations finales

Matériel autorisé

Stylo, plume, effaceur, règle, marqueur de couleur

Matériel non autorisé

Tous les appareils électroniques tels que téléphone portable, agenda électronique, ordinateur, ..., l'utilisation d'un crayon gris ou d'un stylo rouge.

Il n'est pas possible de reporter ou d'annuler une évaluation finale final, à l'exception d'un empêchement (avec justificatif) pour une raison valable comme : maladie, accident, maternité, décès d'un proche, convocation d'une autorité, retard CFF/TPG, période imprévu de service militaire, protection civile ou service civile. A défaut, le participant se verra attribuer la note de 1 pour l'inexécution de son évaluation finale. Les candidats en retard par négligence se verront refuser l'accès à la salle pour la théorie.

Tout candidat pris en flagrant délit de tricherie, de tromperie envers les surveillants, d'utilisation de matériel non autorisé, d'atteinte grave à la discipline, devra quitter la salle et l'évaluation finale sera nul et non avenue.

Réussite de la formation

La note de l'évaluation finale égale ou supérieure à 4 traduit un résultat suffisant : soit l'obtention de l'attestation de réussite de la formation, celle qui est inférieure à 4 traduit un résultat insuffisant : soit l'obtention de l'attestation de non-réussite de la formation.

Modalité en cas d'échec à l'évaluation finale

Toute évaluation finale dont le résultat est insuffisant peut être répétée deux fois au maximum. Un montant de 50 CHF sera à la charge du participant pour les frais d'expertise et le paiement doit impérativement être effectué avant la date de répétition.

Consultation et contre-expertise des évaluations finales

Le participant à un délai de 10 jours dès réception de ses résultats pour faire recours au résultat de son évaluation finale par lettre recommandée. Dès réception, le centre se chargera de fixer un rendez-vous avec un expert et le participant pour consulter l'évaluation finale.

Le prix forfaitaire pour la consultation de toute évaluation finale est de 100.00 CHF à payer au plus tard le jour du rendez-vous.

En cas de contre-expertise demandée par le participant, un montant de 350.00 CHF par évaluation finale devra être réglé par le participant.